

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance

Séance du 04 février 2020

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit municipal de Nancy s'est réuni le 04 février 2020 à 10h30 sous la présidence de Monsieur Michel DUFRAISSE.

**Présents :** M. Michel DUFRAISSE, M. Patrick GARDET, M. Jean-Marie PERETTE, M. Philippe DURST, Mme Élisabeth LAITHIER

**Absent(e)s excusé(e)s :** M. Laurent HÉNART, Mme Lisa CHIARAVALLI , Mme Chaynesse KHIROUNI

**Ont donné pouvoir :**

Monsieur Laurent HÉNART à Monsieur Michel DUFRAISSE

Monsieur Jean-François TRITZ à Monsieur Jean-Marie PERETTE

**Nombre d'administrateurs en exercice :** 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

**Secrétaire de séance :** M. Philippe DURST

**Objet : Admission de créances en non-valeurs, modification de la délibération n°2019/027**

Par délibération n°2019/027 en date du 13 décembre 2019, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a approuvé une admission en non-valeur pour un montant de 5 008,33 euros.

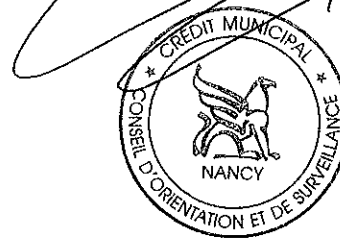
Il s'avère que pour le contrat n°8000453, le montant exact à admettre en non-valeur est de 799.19 euros et non de 642.57 euros.

Le Conseil autorise, à l'unanimité, l'admission en non-valeurs des prêts à la consommation ci-après, pour un montant total de 5 164.95€ :

REF	NOM	SOLDE	MOTIF
7528237	MINIER Marie-Madeleine	4 365,76€	Effacement partiel de la créance dans le cadre d'un plan de surendettement
8000453	GERARD Jean-Luc	799,19€	Effacement partiel de la créance dans le cadre d'un plan de surendettement

Dit que la présente délibération annule et remplace la délibération n°2019/027 du 13 décembre 2019

Pour extrait conforme,  
Michel DUFRAISSE, Vice-Président du  
Conseil d'Orientation et de Surveillance



Transmis au contrôle  
de légalité le 05/02/2020

Affiché le  
05/02/2020